

## ÉVALUATION DE DÉPART

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, d'une durée de 60 minutes, va être réalisée. Cette évaluation est conforme à l'arrêté du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000, lorsqu'un candidat choisit de s'inscrire dans notre auto-école, qu'elle soit en ligne ou non, une évaluation de départ d'1h est systématiquement planifiée après en avoir informé le candidat.

Cette heure d'évaluation permettra à l'enseignant de la conduite de définir le nombre d'heures nécessaires au candidat pour qu'il puisse obtenir son permis de conduire. Le nombre d'heure n'est pas imposé, il s'agit d'un prévisionnel. Il pourra être revu en fonction de l'implication de l'élève.

### **1) Parcours de formation**

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagné d'une proposition chiffrée.

### **2) Items évalués**

Cette évaluation portera sur:

- vos prérequis en matière de connaissances des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule;
- vos expériences vécues en tant qu'utilisateur de la route ;
- vos compétences psychomotrices ;
- vos motivations.

### **3) Informations du public**

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage sur le site internet.

L'évaluation est alors réalisée par un enseignant de la conduite au moyen d'une fiche préétablie.

### **4) Moyen utilisé**

Cette évaluation pourra être réalisée sous 2 formes possibles :

- 1) En conduite, sous la supervision d'un enseignant. Au travers de questions et d'exercices, l'enseignant jugera de votre niveau de compétences et pourra évaluer le nombre d'heures de formation nécessaires pour que vous puissiez réussir votre examen.
- 2) En conduite à l'aide du système NOMAPAD. Voir la décomposition de l'évaluation ci-dessous :

### **EXPÉRIENCE DE LA CONDUITE**

Permis possédés

Véhicules conduits

Zone d'évolution à bord du véhicule

Temps de pratique en conduite

Contexte d'accompagnement ou pratique autonome.

### **CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE SIGNALISATION**

Capacité à identifier des panneaux de signalisation selon leur forme.

### **CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE CODE DE LA ROUTE**

Capacité à répondre à un qcm dans un temps limité (série de 20 questions) sur la base de photographies illustrant des mises en situation de conduite.

Connaissances en matière de règles de circulation, signification de la signalisation et priorités de passage.

### **CONNAISSANCES THÉORIQUES SUR LE VÉHICULE**

Capacité à répondre à un qcm à 3 propositions dans un temps limité : série de 12 questions déclinées en 4 thèmes techniques (Direction - Boîte de vitesse - embrayage - Freinage).

### **ATTITUDES À L'ÉGARD DE L'APPRENTISSAGE**

Hiérarchisation des raisons du choix de l'école de conduite : réputation, offre de formation versus prix, proximité.

### **ATTITUDES À L'ÉGARD DE LA SÉCURITÉ**

Hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité : limitation aux aspects techniques et réglementaires de la conduite versus adaptation au contexte et partage de l'espace routier.

### **MÉMORISATION**

Capacité à mémoriser une séquence de 7 points constituant la chronologie d'installation au poste de conduite.

Séquence lue et affichée à l'écran. La demande de restitution intervient à la fin de l'évaluation.

Elle s'appuie sur la demande d'attribution d'un numéro à donner aux différents éléments de la liste présentés dans le désordre pour retrouver la chronologie présentée en début d'évaluation.

## **HABILETÉS (COORDINATION ET SYNCHRONISATION DES GESTES DÉMARRAGES-ARRÊTS.**

### **COMPRÉHENSION - Hors circulation**

À la suite d'une démonstration commentée réalisée par le formateur, l'élève doit réaliser des démarrages-arrêts.

Capacité de compréhension en prenant en considération le nombre d'explications qui auront été nécessaires avant de commencer l'évaluation sur les démarrages-arrêts.

### **HABILETÉS**

Habilités à utiliser les commandes du véhicule en prenant en considération le nombre d'erreurs faites lors de l'évaluation sur les démarrages-arrêts.

### **MANIPULATION DU VOLANT - Hors circulation**

L'évaluation porte sur la compétence à suivre une trajectoire à une vitesse inférieure à 20 km/h en manipulant le volant pour faire un parcours en slalom entre des cônes.

### **TRAJECTOIRE - En circulation**

Évaluation de la capacité à suivre une trajectoire imposée.

En doubles commandes (autonomie : volant) sur une chaussée avec et sans matérialisation des voies de circulation par du marquage au sol.

### **PERCEPTION, OBSERVATION - En circulation**

Évaluation des capacités perceptives et le temps de réponse à un stimulus visuel en lien avec la signalisation de danger, de prescription et de priorité.

En doubles commandes sur un parcours qui permet de rencontrer les signalisations appropriées.

L'élève doit verbaliser toutes ses perceptions en lien avec la signalisation de danger, de prescription et de priorité.

### **SENS DE L'ORIENTATION - En circulation**

Évaluation de la capacité à suivre une direction par panneau, à 5 reprises et à utiliser le clignotant le cas échéant.

En doubles commandes sur un parcours qui permet de rencontrer les signalisations appropriées.

### **DIRECTION DU REGARD - En circulation**

Évaluation des capacités perceptives (éloignement et mobilité du regard) en verbalisant les indices perçus comme importants par l'élève devant, vers l'arrière et sur les côtés.

En doubles commandes sur un parcours qui permet de rencontrer les signalisations appropriées.

## **ÉMOTIVITÉ**

Évaluation des réactions au cours de toute l'évaluation (apparition de signes mais avec atténuation, pas de signes apparents, persistance de l'émotivité et amplification).

## **CRISPATION**

Évaluation des réactions au cours de toute l'évaluation (apparition de signes mais avec atténuation, pas de signes apparents, persistance de la crispation et importance).